



RAPPORT ANNUEL

2017-2018

Table des matières

CLIQUEZ SUR LA PAGE
DE VOTRE CHOIX

pour vous y rendre directement.

3

Mot de la présidente
et du directeur général

5

Présentation de l'organisation
(la vision, la mission, les valeurs
et les enjeux)

6

Portrait de l'organisation
(ressources humaines, établissements,
clientèles, territoire, transport
scolaire, partenariats)

8

Membres du conseil
des commissaires

10

Traitement des plaintes

11

Gestion des situations
d'intimidation et
de violence

15

Rapport 2017-2018
du protecteur de l'élève

16

Réalisations du
plan stratégique

17

ORIENTATION 1

Améliorer la réussite et la
persévérance scolaires de
nos élèves jeunes et adultes

24

ORIENTATION 2

Moderniser nos actions

30

ORIENTATION 3

Promouvoir la culture
pour le développement
global de la personne

34

Loi sur la gestion et le
contrôle des effectifs

35

Résultats financiers
2017-2018 et situation
financière de la commission
scolaire de la Capitale

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
Bibliothèque nationale du Canada, 2019

Le rapport annuel 2017-2018 de la commission scolaire de la Capitale est une publication du Secrétariat général
et de la Direction de l'information et des communications.

Direction : Érick Parent
Coordination : Carole Coulombe
Révision linguistique : Bla bla rédaction
Conception et graphisme : Le saint publicité + design

On peut télécharger cette publication à partir du site Web de la commission scolaire de la Capitale au cscapitale.qc.ca.



Monsieur le Ministre de l'Éducation
et de l'Enseignement supérieur,

Madame,
Monsieur,

UNE ANNÉE PONCTUÉE DE PROJETS STIMULANTS ET MOBILISATEURS

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le bilan de l'année scolaire 2017-2018. Vous serez à même de constater, encore une fois, que nos établissements d'enseignement, du primaire au secondaire en passant par la formation professionnelle et l'éducation des adultes, sont entièrement dédiés à la réussite éducative des élèves, jeunes et adultes.

Le présent rapport annuel vient faire le pont entre le plan stratégique 2012-2017 et le plan d'engagement vers la réussite entré en vigueur le 1^{er} juillet 2018 pour se terminer le 30 juin 2022.

L'année qui se termine révèle une nette amélioration de la réussite et de la persévérance chez nos élèves. Le renforcement des liens entre les secteurs des jeunes, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes a contribué à ces résultats. Rappelons que nos actions se sont inscrites autour de trois orientations : améliorer la réussite éducative et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes, moderniser nos actions et promouvoir la culture pour le développement global de la personne.

Deux données intimement liées attirent notre attention : le nombre de décrocheurs diminue constamment, tandis que le nombre d'élèves diplômés et qualifiés avant l'âge de 20 ans augmente.

Nos efforts concertés se traduisent par un taux de persévérance historique de 83 %. Cela se reflète concrètement par une diminution importante du taux d'abandon, soit 1 200 décrocheurs de moins depuis 2012. Le taux de diplomation et de qualification a quant à lui augmenté de 4,3 points pendant la même période. Ces résultats sont le fruit des démarches successives de planification stratégique pour améliorer notre performance, innover et développer nos compétences.

L'année scolaire 2017-2018 a été une période de transition, pendant laquelle nous avons préparé le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022. Les principaux acteurs de notre organisation se sont mobilisés autour de ce projet et ont pu s'exprimer au sujet des priorités pour les prochaines années.

Mot de la présidente et du directeur général

Plan stratégique : bilan positif

Dans la foulée des travaux de consultation du PEVR, le comité jeunesse de la commission scolaire de la Capitale a ajouté sa voix en organisant le forum *Et si on voyait l'école autrement ?*, au cours duquel une centaine de jeunes de nos écoles secondaires se sont réunis pour discuter de leurs attentes et de leur vision de l'école de demain.

Finalement, l'année scolaire 2017-2018 a été marquée par la mise sur pied d'un comité de répartition des ressources institué par la Loi sur l'instruction publique. Ses travaux ont permis de revoir la répartition équitable des ressources au sein de notre organisation, ce qui constitue l'un des rôles essentiels d'une commission scolaire et de ses élus. Cette répartition permet d'offrir un service de qualité à tous les élèves de tous les ordres d'enseignement, et ce, dans un contexte de ressources limitées, selon les principes d'équité, de transparence et de cohérence.

L'AUGMENTATION DE L'EFFECTIF SCOLAIRE A UN EFFET SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Au cours des six dernières années, la commission scolaire a connu une forte croissance de son effectif; on compte, en 2017-2018, 420 élèves de plus au primaire et 182 au secondaire. On estime que cette tendance ira en augmentant au cours des prochaines années. Avec la hausse de notre population scolaire, la gestion de l'espace constitue un défi majeur. Grâce au soutien financier du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, plusieurs travaux d'agrandissement ont été réalisés au cours de l'année scolaire 2017-2018 et d'autres sont encore à venir.

Travaux d'agrandissement et de réfection

Les travaux d'agrandissement à l'école des Écrivains, située dans le secteur des Saules, seront réalisés au coût de 12,1 millions de dollars. Le projet consiste à ajouter huit classes et un gymnase double, ce qui augmentera la capacité d'accueil de l'école de 240 à 340 élèves. Les travaux seront terminés pour la rentrée scolaire 2019.

Des travaux d'agrandissement du local de formation en mécanique de véhicules lourds routiers ont lieu au Centre de formation professionnelle Wilbrod-Bherer. Ce projet se chiffre à près de 2,2 millions de dollars.

La réfection complète du centre Saint-Albert, endommagé par l'eau en 2010, a été achevée le 30 juin 2017. Le projet a exigé un investissement de 3,5 millions de dollars.

Inauguration

Le 2 novembre 2017 a eu lieu la cérémonie d'inauguration des nouvelles installations de l'école du Domaine. L'établissement compte maintenant 21 locaux supplémentaires, dont 18 classes pouvant accueillir potentiellement 432 élèves.

Nouvelles constructions

Plus de 11 millions de dollars seront investis dans la construction d'une école primaire de 14 classes, dont 2 du préscolaire, dans le secteur de Saint-Émile. La nouvelle école répondra à l'essor démographique important dans ce quartier et accueillera normalement ses premiers élèves au mois d'août 2020.

La commission scolaire de la Capitale fait partie des sept commissions scolaires sélectionnées par le Lab-École pour la construction d'écoles modèles mettant en œuvre des pratiques novatrices en éducation. Le site de l'ancienne école Stadacona sera réhabilité en vue de créer dans le quartier Limoilou une école primaire, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2021. Les travaux seront réalisés au coût de 7,5 millions de dollars.

Maintien des bâtiments et résorption du déficit d'entretien

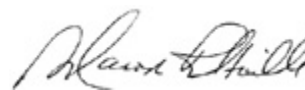
Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a accordé à la commission scolaire 37 millions de dollars pour le maintien et l'amélioration de ses bâtiments pour l'année scolaire 2017-2018. Cette aide financière a permis de procéder, entre autres, à la réfection de toitures, au remplacement de portes et de fenêtres, à la rénovation d'installations sanitaires et à l'amélioration de systèmes de chauffage, ce qui rend notre organisation plus performante sur le plan énergétique. Nos Services des ressources matérielles ont mené à bien plus de 165 chantiers d'amélioration de nos bâtiments.

Piscine de calibre olympique

Après avoir bénéficié d'une cure de rajeunissement majeure, la piscine Lucien-Flamand offre des espaces d'entraînement et des équipements à la fine pointe. On y trouve maintenant un bassin olympique de 50 mètres. Situées au Centre de formation professionnelle Wilbrod-Bherer, toutes les installations, du vestiaire au gymnase, en passant par l'entrée principale et le bassin, ont été rénovées. La piscine est utilisée par des clubs de natation et de nage synchronisée, dont font entre autres partie nos élèves inscrits au programme Sport-études.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur les compétences et l'excellence des membres de notre personnel pour mener nos élèves, jeunes et adultes, vers la réussite. Nous saluons la qualité de leur travail pour ces bons résultats. Nous tenons à les en remercier chaleureusement.

La présidente,



Manon Robitaille

Le directeur général,



Pierre Lapointe

Présentation de l'organisation

La vision, la mission, les valeurs, les enjeux

Les enjeux

1. Prise en compte des besoins des élèves, jeunes et adultes, selon les milieux.
2. Diminution de la clientèle au secondaire.
3. Diminution appréhendée du potentiel d'inscriptions en formation professionnelle et à l'éducation des adultes et maintien de l'offre de service de la formation professionnelle.
4. Perception à l'égard de notre organisation et des services rendus par nos établissements.
5. Évolution rapide des technologies de l'information et de la gestion des communications.

La vision

Située au cœur de Québec, la commission scolaire de la Capitale est une organisation ancrée dans sa communauté et à l'écoute de ses besoins. Elle mise sur l'engagement de son personnel en vue de favoriser la réussite scolaire de tous ses élèves, jeunes et adultes. Elle maintiendra sa gestion responsable des fonds publics, modernisera ses pratiques et contribuera au développement global de la personne par la culture.

La mission

Offrir aux jeunes et aux adultes du territoire que nous desservons des services éducatifs de qualité dans un environnement en constante évolution.

Soutenir et accompagner nos établissements dans la réalisation de leur mission, soit instruire, qualifier et socialiser tous les élèves.

Promouvoir et valoriser l'éducation publique.

Les valeurs

La formulation claire des valeurs qui nous guident vise à renforcer l'adhésion à celles-ci au sein de la commission scolaire. Les décisions et les actions quotidiennes de l'organisation reposent sur des valeurs fondamentales qui servent de repères pour les personnes qui y travaillent ou qui ont été élues pour la diriger.



Les valeurs qui inspirent et orientent les actions de notre commission scolaire sont les suivantes :

POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La compétence de son personnel.

POUR LA PERSONNE

Le respect et la coopération dans une culture de savoir et de partage des connaissances favorisant l'accompagnement, l'écoute, le développement de l'estime de soi et le sens de la collectivité.

POUR LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La responsabilisation dans la prise de décisions équitables et des suivis rigoureux, de même que dans une communication efficace à tous les niveaux de l'organisation.

Portrait de l'organisation



La commission scolaire de la Capitale est la commission scolaire qui compte le plus d'élèves dans la région de la Capitale-Nationale.

En ce qui a trait au nombre de programmes offerts en formation professionnelle, elle occupe le deuxième rang au Québec.

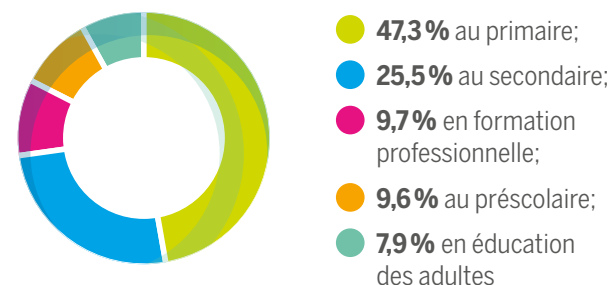
Le conseil des commissaires est composé de 12 élus et de 4 commissaires parents représentant les secteurs général, primaire, secondaire et EHDAA.

CLIENTÈLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE				
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Préscolaire	2 573	2 693	2 591	2 648
Primaire	12 008	12 444	13 170	13 603
Secondaire	7 047	7 174	7 270	7 382
Total partiel	21 628	22 311	23 031	23 633
Formation professionnelle	3 613*	3 351*	3 103*	2 814*
Formation générale des adultes	2 276*	2 270*	2 284*	2 276*
TOTAL	27 517	27 932	28 418	28 723

* Équivalents temps plein

Les clientèles

La commission scolaire est riche de ses diverses clientèles composées de **près de 28 723 élèves** :



Les ressources humaines

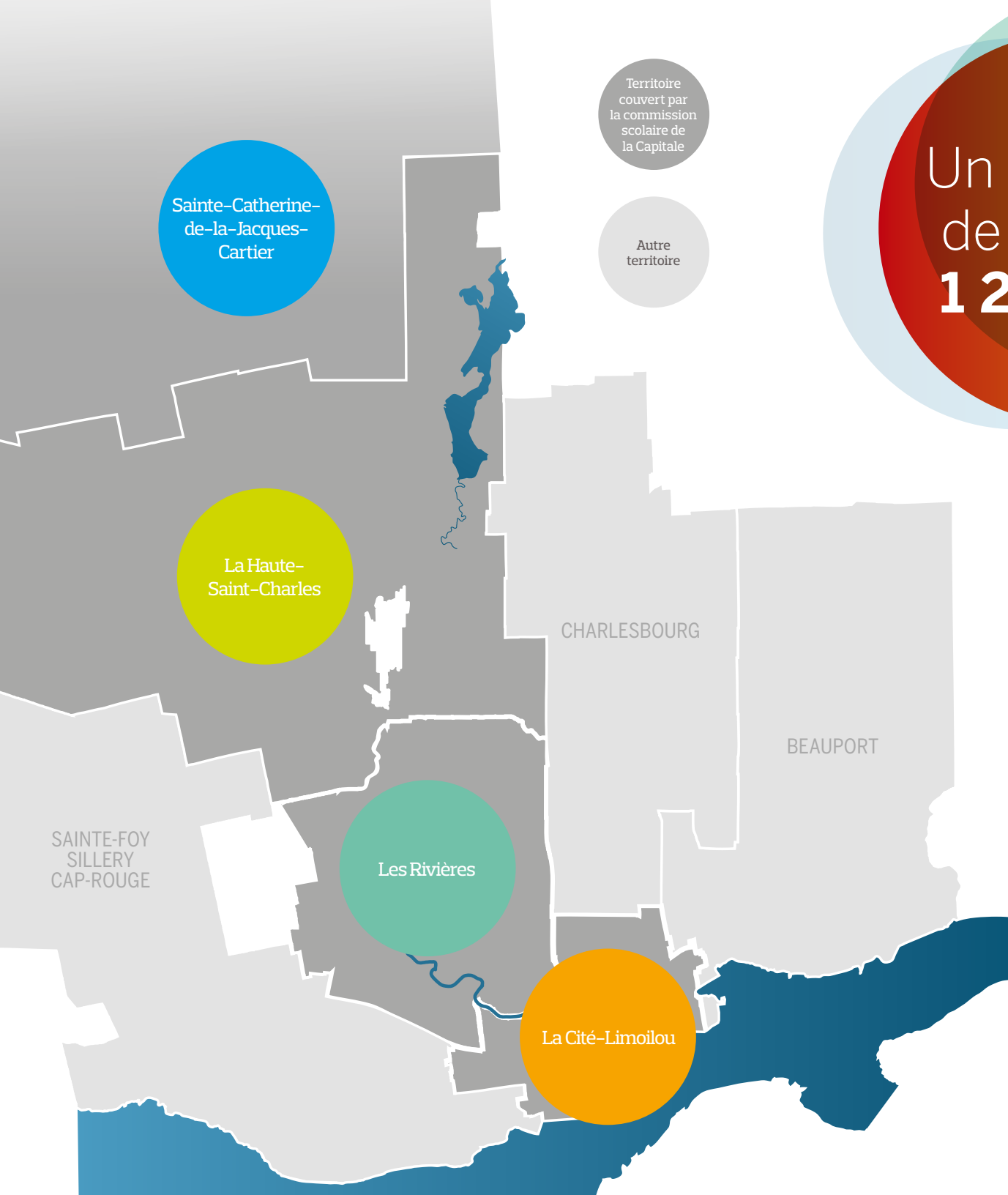
La commission scolaire fait partie des 10 plus grands employeurs des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Elle compte près de **5 790 employés**, ainsi répartis :



Les établissements

La commission scolaire dispose d'un parc immobilier composé de **66 établissements scolaires et de 3 centres administratifs** :

- 45** écoles primaires
- 3** écoles primaires-secondaires
- 9** écoles secondaires
- 7** centres de formation professionnelle
- 2** centres d'éducation des adultes



Un territoire
de **plus de**
1 200 km²

La commission scolaire couvre un territoire de plus de 1 200 km².

Principalement située dans la ville de Québec, la commission scolaire est notamment présente dans :

- les arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières et de La Haute-Saint-Charles;
- les municipalités de Saint-Gabriel-de-Valcartier, de Shannon et de Fossambault-sur-le-Lac;
- les villes de Lac-Saint-Joseph et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Le transport scolaire

La commission scolaire requiert les services de plus de 233 autobus, minibus et berlines.

Chaque jour, 10 306 élèves sont transportés sur une distance totale de plus de 12 600 km.

Les partenariats

La commission scolaire s'engage activement dans la communauté, à l'échelle locale, régionale et internationale, dans les domaines de la santé, du développement économique, de la formation et de l'éducation.

Membres du conseil des commissaires

Le conseil des commissaires a tenu 11 séances au cours de l'année 2017-2018, soit 7 séances ordinaires et 4 séances extraordinaires. Les membres du conseil se sont également réunis en comités pléniers à 4 reprises. Pour sa part, le comité exécutif a tenu 18 séances, soit 6 séances ordinaires et 12 séances extraordinaires. Enfin, 39 rencontres se sont déroulées pour les neuf comités permanents composés d'élus et de membres du personnel administratif. Ces groupes de travail élaborent des propositions, assurent la mise en œuvre de plans d'action ou la réalisation de projets particuliers et formulent des recommandations au conseil des commissaires.

Code d'éthique et de déontologie des commissaires

Le code d'éthique et de déontologie détermine les devoirs et obligations des commissaires pour préserver la confiance du public à l'égard de cette structure démocratique.

En 2017-2018, aucune plainte n'a été déposée et traitée par le conseiller à l'éthique.

[Consultez le code d'éthique et de déontologie.](#)



M^{me} Manon Robitaille*
Présidente de la commission
scolaire de la Capitale



M. Raynald Houde
Circonscription 1



M. Jonathan Houle
Circonscription 2



M. Patrice Gosselin*
Circonscription 3



M^{me} Caroline Fournier
Circonscription 4



M. Simon Picard*
Vice-président
Circonscription 5

*Membres du comité exécutif



M^{me} Odette Roussin
Circonscription 6



M^{me} Nathalie Côté
Circonscription 7



M. Benoît Gingras*
Circonscription 8



M. Michel Bernier*
Circonscription 9



M^{me} Magelline Gagnon
Circonscription 10



M^{me} Édith Thibault
Circonscription 11



M. Martin Labbé*
Commissaire parent (général)



M. Patrick Gravel
Commissaire parent (EHDAA)



M. Jeannot Létourneau
Commissaire parent (primaire)



M^{me} Julie Guilbeault
Commissaire parent (secondaire)

Traitement des plaintes

Divulgence d'actes répréhensibles

Pour se conformer à la *Loi favorisant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, la commission scolaire de la Capitale (CSC) a établi une procédure de divulgation d'actes répréhensibles et a désigné le secrétaire général responsable du suivi des divulgations au sein de la CSC. Les mesures mises en place visent à favoriser la divulgation, par les employés, d'actes répréhensibles à l'égard de notre organisation. Depuis l'entrée en vigueur de la loi le 1^{er} janvier 2018, aucun cas n'a été soumis au secrétaire général.

RÉPARTITION DES PLAINTES

PRIMAIRE	SECONDAIRE	FORMATION PROFESSIONNELLE	ÉDUCATION DES ADULTES	SERVICES
76	27	8	1	16

Conformément au Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, 128 plaintes portant notamment sur l'interprétation des règles de conduite dans les établissements, l'organisation scolaire, le transport scolaire et les services aux élèves ont été traitées par le Secrétariat général au cours de l'année 2017-2018.

Processus de traitement d'une plainte

Lorsqu'un parent ou un élève souhaite manifester son insatisfaction par rapport à une décision ou à un service, il est invité à suivre les étapes suivantes :

1. Communiquer avec l'intervenant concerné pour exprimer son insatisfaction et tenter de résoudre le différend;
2. Si l'insatisfaction persiste, communiquer avec la direction de l'école;
3. Si l'insatisfaction persiste, formuler une plainte au secrétaire général de la commission scolaire et, au besoin, demander une révision de la décision;
4. Si l'insatisfaction persiste, formuler une plainte au protecteur de l'élève.

Gestion des situations d'intimidation et de violence

Pour favoriser un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire et ainsi permettre à l'ensemble de leurs élèves de développer leur plein potentiel, tous les établissements de la commission scolaire ont adopté un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation, tels qu'ils sont définis à l'article 13 de la Loi sur l'instruction publique et qui, par conséquent, ont fait l'objet d'un rapport sommaire au directeur général.

Par « intimidation », on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par « violence », on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Pour l'année scolaire 2017-2018, dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la commission scolaire de la Capitale, le directeur général a reçu 111 rapports sommaires de plaintes comparativement à 118 l'année précédente. Il est à noter que certaines situations peuvent être répertoriées plus d'une fois si elles correspondent à plus d'une forme de violence ou d'intimidation. Au primaire, une diminution de 21 % des événements déclarés est remarquée, et cette réduction est observée principalement au regard des situations d'intimidation physiques et verbales. Au secondaire, nous observons une hausse quant aux événements déclarés liés à l'intimidation. Nous croyons que les interventions préventives et les stratégies mises en place dans les écoles pour lutter contre l'intimidation contribuent à faire en sorte que

les jeunes dénoncent davantage les situations où ils sont victimes ou témoins d'actes d'intimidation. Ils permettent ainsi aux intervenants scolaires d'agir et d'appliquer les mesures mises en place dans chacun des milieux.

Le nombre de rapports sommaires de plainte transmis à la direction générale diminue depuis 3 ans. Cela s'explique notamment par les nombreuses mesures et les stratégies utilisées par les écoles pour assurer un climat sain, sécuritaire et bienveillant. Chaque événement rapporté dans les écoles est soumis à une analyse par la direction d'école, mais il ne fait pas nécessairement le sujet d'une déclaration à la direction générale. Toutefois, des interventions adaptées à la situation sont réalisées systématiquement.

NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS PAR LA DIRECTION D'ÉCOLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET PROPORTION DES PLAINTES DÉPOSÉES AU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE		
	PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	SECONDAIRE
Nombre d'élèves	16 252	7 442
Nombre d'événements déclarés	71	40
Nombre d'événements déclarés au protecteur de l'élève	0	0
NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS		
Intimidation physique	7 %	17,5 %
Intimidation verbale	17 %	25 %
Intimidation écrite	0	0
Intimidation électronique	1 %	12,5 %
Violence physique	58 %	32,5 %
Violence verbale	15 %	12,5 %
Violence écrite	0	0
Violence électronique	1	0

Nature des événements déclarés par secteur

SECTEUR	ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				TOTAL
		Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	
DUBERGER LES SAULES VANIER	Sans-Frontière	1	5	0	0	6	1	0	0	13
	des Écrivains									
	du Buisson									
	Du Domaine									
	Jean-XXIII									
	de la Mosaïque									
	Notre-Dame-du-Canada									
HAUTE-VILLE CENTRE-VILLE	Sainte-Monique	0	3	0	0	18	6	0	1	28
	Anne-Hébert									
	Saint-Jean-Baptiste									
	Internationale de Saint-Sacrement									
	Dominique-Savio									
	Marguerite-Bourgeois									
	Sacré-Cœur									
	Saint-Albert-le-Grand									
	Saint-Fidèle									
	de la Grande-Hermine									
	Saint-Malo									
	Saint-Paul-Apôtre									
	des Jeunes-du-Monde									
	des Berges									
	Sainte-Odile									
EST	de l'Accueil	0	0	0	0	5	2	0	0	7
	de l'Apprenti-Sage									
	du Beau-Séjour									
	du Vignoble									
	Les Prés-Verts									
	de l'Escabelle									

Note : Un événement peut correspondre à plus d'une forme de violence.

Nature des événements déclarés par secteur

SECTEUR	ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				TOTAL
		Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	
CENTRE	de Château-d'Eau	1	1	0	0	1	0	0	0	3
	de La Chaumière									
	de La Source									
	de l'Arc-en-Ciel									
	d'éducation internationale									
	Notre-Dame-des-Neiges									
	Saint-Claude									
OUEST NORD SAINT- CATHERINE	de l'Aventure	3	3	0	1	11	2	0	0	20
	de La Chanterelle									
	de la Myriade									
	du Val-Joli									
	Jules-Émond									
	à l'Orée-des-Bois									
	L'Odyssée									
	du Joli-Bois									
	Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau									
	des Explorateurs									
ÉCOLE SECONDAIRE	Alexander-Wolff	7	10	0	5	13	5	0	0	40
	régionale des Quatre-Saisons									
	Boudreau									
	Cardinal-Roy									
	Jean-de-Brébeuf									
	Joseph-François-Perrault									
	La Camaradière									
	de la Cité									
	de Neufchâtel									
	Roger-Comtois									
	Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau									
	L'Odyssée									
	Vanier									

Note : Un événement peut correspondre à plus d'une forme de violence.



Interventions dans les écoles de la commission scolaire de la Capitale

Accompagnement

Les Services éducatifs des jeunes ont accompagné les écoles en matière de prévention et d'intervention contre la violence et l'intimidation, et ce, en respectant leurs besoins respectifs. Plusieurs thèmes ont été abordés pour soutenir les intervenants dans l'application de leur plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire, dont la façon d'intervenir en cas d'acte de violence ou d'intimidation, la collaboration avec les parents et le civisme.

Mesures de prévention

Les interventions mises en place dans nos écoles s'appuient sur des recherches récentes et leur plan d'action inclut plusieurs mesures de prévention.

- Plan stratégique pour la cour d'école.
- Ateliers de développement des habiletés sociales offerts à tous les élèves.
- Ateliers de développement des habiletés sociales plus précises pour des élèves ciblés par les intervenants.
- Sensibilisation auprès des élèves, du personnel de l'école et des parents aux types de violence et d'intimidation ainsi qu'à leurs conséquences nuisibles sur le développement personnel et social.
- Apprentissage, de la part des élèves, pour savoir comment demander de l'aide pour soi et pour les autres et pour repérer les personnes-ressources dans leur environnement.

Protocole d'intervention

- Rencontre des parents de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence, de la victime et des témoins (si nécessaire).
- Protection accordée aux victimes et aux témoins (si nécessaire).
- Mesures réparatrices imposées à l'auteur d'actes d'intimidation ou de violence.
- Orientation de l'auteur d'actes d'intimidation ou de violence et de la victime vers un professionnel de l'école (psychologue, psychoéducateur), un éducateur spécialisé ou un partenaire externe.

Aucun élève de la commission scolaire n'a été expulsé et rares sont ceux qui ont été transférés dans un autre établissement. Chaque dossier de relocalisation est l'objet d'une discussion avec les parents et les partenaires afin de mettre en place la mesure qui répondra le mieux aux besoins de l'élève.

Rapport annuel 2017-2018

du protecteur de l'élève

Aux membres du conseil des commissaires de la commission scolaire de la Capitale,

Mesdames,
Messieurs,

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, le protecteur de l'élève a traité 2 plaintes en plus de répondre à 68 demandes pour lesquelles des services de conseil, de référence et d'accompagnement ont été offerts à des parents d'élèves du primaire et du secondaire et à des élèves inscrits à l'éducation des adultes.

Dans le cas des deux plaintes, aucune recommandation n'a été transmise au conseil des commissaires. Les litiges concernaient le transport scolaire et un élève handicapé.

Dans le premier cas, la situation a été traitée en conformité avec la politique relative à l'organisation du transport scolaire, sans nécessiter de recommandation au conseil des commissaires. Dans le second cas, le recours à la conciliation entre le parent de l'élève et les Services éducatifs des jeunes a permis d'en arriver à une entente satisfaisante.



Le protecteur de l'élève,
Marc Bergeron

Nombre de dossiers portés à l'attention du protecteur de l'élève

68 dossiers

Situations les plus fréquemment rencontrées

- Classement d'élèves
- Demandes d'information
- Difficultés avec le personnel
- Inscription en formation professionnelle
- Intimidation
- Mesures disciplinaires
- Services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage
- Transport scolaire

Types d'interventions réalisées

- Accompagnement
- Conseil
- Médiation
- Orientation vers les ressources appropriées
- Soutien
- Transmission d'information



Réalisations du plan stratégique

Orientations

1

Améliorer la réussite et la persévérance
scolaires de nos élèves jeunes et adultes

2

Moderniser nos actions

3

Promouvoir la culture pour
le développement global de la personne

ORIENTATION

Améliorer
la réussite et
la persévérance
scolaires de nos
élèves jeunes
et adultes

Les réalisations du plan stratégique



Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes

	OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL	RÉSULTAT VISÉ
AXE D'INTERVENTION 1 Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans	1.1 Augmenter à 76 % le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans.	Taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans	69 %	73,3 %	76 %
	1.2 Diminuer à 297 le nombre de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes.	Sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes	337	198	297
AXE D'INTERVENTION 2 Amélioration de la maîtrise de la langue française	2.1 Maintenir à 90 % le taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MEES à la fin du primaire.	Taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MEES à la fin du primaire	90 %	90 %	90 %
	2.2 Augmenter à 77 % le taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MEES à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire.	Taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MEES à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire	74 %	86 %	77 %
	2.3 Augmenter à 85 % le taux de réussite à l'épreuve en français, écriture du MEES en 5 ^e secondaire.	Taux de réussite à l'épreuve en français, écriture du MEES en 5 ^e secondaire	84,5 %	82,9 %	85 %
AXE D'INTERVENTION 3 Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	3.1 Augmenter à 65 % le pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.	Pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé	60 %	84,4 %	65 %
	3.2 Augmenter à 70 % le pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation préparatoire au travail.	Pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation préparatoire au travail	65 %	81,8 %	70 %
AXE D'INTERVENTION 4 Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire	4.1 Mettre en place et réviser annuellement une stratégie locale d'intervention ou un plan d'action dans tous nos établissements.	Proportion des établissements qui ont mis en place leur stratégie locale d'intervention ou un plan d'action	RÉSULTAT ACTUEL 100 %		100 %
AXE D'INTERVENTION 5 Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle	5.1 Augmenter à 1 125 le nombre de nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle.	Nombre de nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle	712	809	1 125

Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes

AUGMENTER LE TAUX DE DIPLOMATION

Des chiffres éloquentes!

C'est avec fierté que nous soulignons la baisse importante du taux de décrocheurs. Depuis 2012, 1 200 élèves de moins ont abandonné les bancs d'école. Nos efforts se traduisent par un taux de persévérance historique de 83 %. Le présent rapport annuel et ceux des années précédentes mettent en lumière plusieurs initiatives qui sont à l'origine de cette progression importante pour nos élèves. Ce bilan confirme que nos actions concertées portent leurs fruits ! Par ailleurs, nos élèves obtiennent un diplôme ou une qualification dans une plus grande proportion, soit un gain de 4,3 points en six ans. Il s'agit de résultats concrets qui traduisent la qualité des services offerts aux élèves et qui illustrent de belle façon la cohérence des actions des divers acteurs des secteurs des jeunes, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

Métiers-études

Un nouveau programme de formation conçu pour stimuler la motivation des élèves a été élaboré par les Services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Les jeunes qui choisiront cette voie de formation obtiendront à la fin du parcours de deux ans et demi deux diplômes de formation : un diplôme d'études secondaires et un diplôme d'études professionnelles. La grille-horaire du programme *Métiers-études* intègre les matières du secondaire à l'apprentissage d'un métier de la formation professionnelle. Les élèves de moins de 20 ans ayant réussi les cours de français, d'anglais et de mathématique de 3^e secondaire pourront s'y inscrire. À l'image des programmes Sport-Arts-études au secondaire, ce programme d'enrichissement saura encourager la réussite scolaire. Cette nouvelle voie de formation sera offerte dès la rentrée scolaire 2019.



AMÉLIORER LA PERSÉVÉRANCE

La recherche démontre que le dépistage précoce auprès des élèves à risque améliore les conditions d'apprentissage à la condition que des services adéquats et des interventions rapides soient mis en place.

Agir tôt

Avec la collaboration de l'Université Laval, 48 élèves issus de trois de nos écoles primaires ont pris part à un projet pilote de dépistage précoce et d'optimisation de la réussite éducative au préscolaire.

Grâce aux interventions concertées des professionnels, des enseignants et des éducateurs en service de garde, des outils de dépistage ont été conçus pour favoriser la progression de ces enfants sur les plans éducatif, social et développemental.

Sous forme de jeux, de bricolages, de dessins et d'histoires, les tout-petits ont été amenés à travailler sur la connaissance de soi, les sentiments et l'empathie. Le projet s'est échelonné sur une période de 12 semaines à raison d'une rencontre par semaine. Les ateliers, animés par la psychologue ou la psychoéducatrice de l'école, ont fait l'objet d'un suivi hebdomadaire auprès des parents concernés. L'une des clés du programme de dépistage précoce est la participation des parents et, de l'avis de tous les intervenants du projet, cette collaboration fut particulièrement constructive. Les résultats du projet pilote démontrent hors de tout doute une amélioration du développement chez tous les élèves. La commission scolaire souhaite d'ailleurs étendre cette pratique favorable à tous ses établissements.

Passage vers la maternelle

Le passage de la maison, de la garderie ou du centre de la petite enfance vers l'école est une période de transition où les questionnements peuvent susciter de la fébrilité et parfois de l'insécurité chez les enfants et leurs parents. Soucieux d'apaiser leurs craintes, nos Services éducatifs des jeunes ont élaboré, il y a quelques années, le portfolio *La Traversée*, qui sert à dresser un portrait global de l'enfant pour faciliter sa transition et l'accueillir adéquatement dans son nouveau milieu.

En 2017-2018, ce portfolio a été amélioré pour qu'il réponde mieux aux besoins des écoles et des intervenants. Cette version actualisée est le fruit d'une collaboration étroite entre les enseignants du préscolaire et les partenaires des services de la petite enfance et du milieu communautaire. Tous les établissements primaires ont remis le document *La Traversée* aux parents au moment de l'inscription de leur enfant à la maternelle. La réussite de l'opération repose principalement sur la collaboration des parents avec les milieux de garde. Le taux de réponse élevé nous confirme que cet outil satisfait aux besoins des familles. En vue d'assurer une utilisation optimale du portfolio *La Traversée*, des capsules vidéo ont été produites à l'intention des [parents](#), des [milieux scolaires](#) et des [services de la petite enfance](#).



Inclusion des élèves ayant des besoins particuliers en formation professionnelle

L'évolution du secteur de la formation professionnelle et de ses pratiques pédagogiques a mené les gestionnaires de notre organisation à soutenir le perfectionnement professionnel et l'accompagnement des enseignants concernant leur sentiment d'efficacité personnelle dans la gestion de classe et leurs approches d'inclusion des élèves qui présentent des besoins particuliers.

Dans le but d'enrichir le développement des compétences des enseignants, les Services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ont renouvelé leur partenariat avec l'Université Laval pour élaborer un programme de formation continue et en évaluer les effets.

Avec la collaboration de madame Nancy Gaudreau, professeure agrégée au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage de l'Université Laval, des enseignants de nos sept centres de formation professionnelle ont expérimenté le programme Gestion positive des situations en classe (GPS-FP).

Cette recherche-action a permis d'évaluer les effets de la formation et de l'accompagnement sur leur sentiment d'efficacité personnelle, sur leurs attitudes envers l'inclusion scolaire des élèves en difficulté ainsi que sur leurs pratiques de gestion des apprentissages et des comportements des élèves.

Les résultats obtenus montrent que les participants ont maintenant un sentiment d'efficacité personnelle plus fort. Ils ont aussi ressorti qu'il existe des différences significatives dans les attitudes affectives et comportementales des enseignants envers l'inclusion des élèves qui présentent des besoins particuliers.

L'étude conclut que plusieurs changements dans les pratiques découlent de la participation des enseignants au programme de formation GPS-FP et que le soutien des trois conseillères en stratégie d'enseignement s'avère un élément clé dans la transformation de leurs pratiques auprès de leurs élèves.

Ces résultats contribuent également à l'avancement des connaissances scientifiques sur la formation continue en formation professionnelle et permettront, au besoin, d'adapter le programme de formation en vue d'en assurer la pérennité et la transférabilité.

À compter de janvier 2019, le programme de formation continue GPS-FP sera offert aux enseignants de la formation professionnelle de notre commission scolaire.

Le programme GPS-FP en bref

- Offrir six ateliers d'au moins trois heures échelonnés sur une année scolaire.
- Concevoir des contenus à la lumière des connaissances actuelles sur la gestion de la classe, sur la prévention et la gestion des problèmes de comportement des élèves ainsi que sur la différenciation pédagogique des apprentissages.
- Soutenir la transformation des pratiques d'enseignement à l'égard de la gestion de la diversité, de la coopération et de la participation de tous les acteurs.

ADÉQUATION SERVICES-ÉTABLISSEMENTS

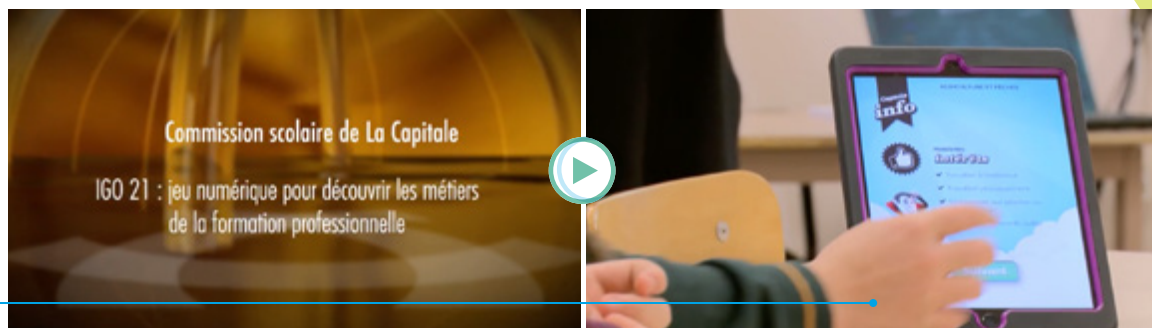
Depuis 2012, le renforcement des liens entre les différents secteurs de notre organisation a largement contribué à l'essor de projets visant la réussite éducative de nos élèves, jeunes et adultes.

L'année scolaire 2017-2018 ne fait pas exception à la règle alors que les Services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le secteur des communications ont travaillé de concert pour élaborer des stratégies de promotion visant à faire connaître la reconnaissance des acquis et des compétences ainsi que les Services aux entreprises et à joindre les personnes admissibles à ces services.

En vue de concevoir des outils dynamiques, attrayants et professionnels, une nouvelle campagne visuelle a été créée pour renouveler les logos de ces deux entités ainsi que le slogan des Services aux entreprises. Enfin, la conception d'une brochure adaptable au moyen de fiches d'information favorisera le démarchage pour les Services aux entreprises.

Par ce projet rassembleur, la commission scolaire contribue au développement économique de sa collectivité.





AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

La commission scolaire s'est dotée d'un cadre de référence pour augmenter le taux de diplomation et de qualification chez les élèves de moins de 20 ans. Sachant que, chez plusieurs jeunes, la perspective de la formation professionnelle est souvent évacuée de leur cheminement au profit du cégep et de l'université, nous devons valoriser cette voie de formation pour atteindre nos objectifs de réussite et de persévérance scolaires.

IGO 21

La commission scolaire de la Capitale s'est taillé une place parmi les trois finalistes dans la catégorie Éducation des Prix d'excellence de l'administration publique du Québec 2018. Notre organisation s'est distinguée par l'élaboration d'un jeu pour tablette électronique, IGO 21, qui permet de faire connaître les 21 secteurs de la formation professionnelle aux élèves de 3^e secondaire et de l'éducation des adultes. La stratégie pédagogique par le jeu suscite une plus grande curiosité pour le sujet et capte davantage l'attention, ce qui facilite l'intégration de nouvelles connaissances.

Roue de Vinci

Le projet Roue de Vinci est un parcours novateur d'exploration scolaire et professionnelle destiné aux élèves de la 3^e à la 5^e secondaire. Pendant cette activité de découverte, les participants accomplissent des tâches liées à deux métiers complémentaires de la formation professionnelle. Sous la supervision des enseignants en dessin de bâtiment et en techniques d'usinage, les jeunes dessinent les plans de la future roue de Vinci, pour ensuite concevoir les pièces qui la composent. L'expérimentation les amène à se questionner sur leur choix de carrière et à approfondir la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes.

ORIENTATION

Moderniser
nos actions

Les réalisations du plan stratégique



Moderniser nos actions

	OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL	RÉSULTAT VISÉ
AXE D'INTERVENTION 1 Amélioration de notre communication	1.1 Valoriser l'offre de service au primaire et au secondaire.	Pourcentage d'élèves du secteur des jeunes inscrits au public	83,8 %	84,6 %	85 %
	1.2 Doubler le pourcentage d'unités administratives interagissant avec la clientèle par l'intermédiaire des médias sociaux.	Pourcentage d'unités administratives ayant recours aux médias sociaux (sondage)	15 %	61 %*	30 %
AXE D'INTERVENTION 2 Optimisation de notre fonctionnement	2.1 Réaliser 5 initiatives technologiques destinées à notre clientèle.	Nombre d'initiatives technologiques déployées	RÉSULTAT ACTUEL 11		5
	2.2 Simplifier 5 procédures administratives entre les établissements et les services.	Nombre de nouvelles pratiques simplifiées	RÉSULTAT ACTUEL 10		5
AXE D'INTERVENTION 3 Intégration et accompagnement de la main-d'œuvre	3.1 Augmenter à 80 % le taux de satisfaction des membres du personnel à l'égard des programmes d'accueil et d'insertion professionnelle.	Taux de satisfaction des membres du personnel (sondage)	42 %	96 %*	80 %
	3.2 Réaliser 5 nouvelles actions concernant la gestion du développement des compétences professionnelles.	Nombre de nouvelles actions	RÉSULTAT ACTUEL 5		5
AXE D'INTERVENTION 4 Adéquation services-établissements	4.1 Porter à 80 % le taux de satisfaction des directions d'école relatif à la présence d'experts professionnels dans les milieux.	Taux de satisfaction des directions d'école (sondage)	RÉSULTAT ACTUEL 96 %*		80 %
	4.2 Réaliser 5 projets pédagogiques concertés en vue de répondre aux nouveaux besoins pédagogiques de l'éducation des adultes.	Nombre de projets pédagogiques concertés entre les centres d'éducation des adultes et les services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes	RÉSULTAT ACTUEL 7		5

* Données de juin 2017



AMÉLIORER NOTRE COMMUNICATION

Une bonne communication est essentielle à la satisfaction de nos usagers. Aussi mettons-nous en œuvre des moyens qui répondent aux attentes de nos élèves et de leurs parents. L'évolution rapide de la technologie nous pousse à adapter nos actions et à nous ajuster aux nouvelles habitudes des usagers, parents et élèves, en matière d'information et de communication.

Refonte complète du site Web de la commission scolaire de la Capitale

Le nouveau site Web a été conçu de façon à ce que les internautes qui arrivent sur la page d'accueil accèdent facilement aux contenus qu'ils cherchent. Ainsi le site propose-t-il une section pour chaque secteur d'enseignement, des accès rapides aux sujets les plus populaires et un puissant moteur de recherche.

Présence accrue sur les réseaux sociaux

Notre organisation administre deux pages Facebook, une pour l'ensemble de la commission scolaire et une autre consacrée à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes. La communauté, qui compte 16 702 abonnés, est en croissance.

Code d'éthique et de déontologie de la commission scolaire de la Capitale

À la suite des recommandations du Vérificateur général du Québec, la commission scolaire s'est dotée d'un code d'éthique et de déontologie qui s'applique à ses employés ainsi qu'aux intervenants qui travaillent au sein de l'organisation. Ce code définit les principes et les règles qui balisent les comportements à adopter par rapport à différents thèmes, dont les suivants :

- civilité;
- distance professionnelle dans les relations avec les élèves;
- confidentialité des renseignements;
- conflit d'intérêts;
- devoir de réserve;
- relation avec les médias;
- tenue vestimentaire;
- consommation d'alcool, de drogue ou d'autres substances.



INTÉGRER ET ACCOMPAGNER NOTRE MAIN-D'ŒUVRE

Le chemin qu'emprunte une personne pour s'intégrer et développer ses compétences varie selon la fonction qu'elle occupe au sein de notre organisation. La réalité d'un enseignant diffère de celle du travailleur social, du technicien en service de garde ou, encore, du conseiller pédagogique et du directeur d'établissement.

Par conséquent, la commission scolaire de la Capitale a mis en place de nombreux programmes d'accompagnement pour faciliter l'intégration de son nouveau personnel ainsi qu'une offre de formation continue dans le rehaussement des compétences pour assurer l'expertise, la mobilité et la relève. Ces modalités d'accompagnement tentent de prendre en compte les particularités de chacun des corps d'emploi de notre organisation.

La bienveillance au cœur de nos actions

Développer un langage commun et soutenir les établissements dans l'application de pratiques bienveillantes dans les écoles demeurent une préoccupation centrale pour les Services éducatifs des jeunes.

La formation *Pour un milieu positif et une guidance bienveillante* a été présentée aux directions d'école, aux conseillers pédagogiques, aux psychologues et aux psychoéducateurs. Y étaient abordées les dernières recherches sur la bienveillance, l'attachement, la résilience, le stress, les groupes difficiles et l'apprentissage socio-émotionnel à travers les quatre climats positifs et bienveillants :

1. climat de sécurité et de justice;
2. climat propice aux apprentissages scolaires et sociaux;
3. climat relationnel et de soutien;
4. climat favorable à l'engagement et à l'attachement à l'école.

De nombreux chantiers de travail ont vu le jour pour soutenir un climat positif et bienveillant dans nos écoles.



Attirer des futurs cadres

Un plan de développement attrayant a été élaboré en vue de susciter l'intérêt de notre personnel pour des fonctions supérieures et de maintenir en poste les futurs cadres. Les objectifs sont les suivants :

- soutenir le développement des compétences des enseignants désirant accéder à des postes de direction;
- préparer les directions adjointes à occuper des postes de direction d'établissement;
- favoriser l'insertion professionnelle des nouveaux cadres par le mentorat.

Développer un leadership en matière d'équité et de justice sociale

Le Conseil supérieur de l'éducation a publié en octobre 2017 un avis intitulé *Pour une école riche de tous ses élèves – S'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e secondaire*. Les Services éducatifs des jeunes se sont inspirés des principes directeurs de cet avis pour soutenir les directions d'école des milieux défavorisés dans la mise en œuvre des pratiques de gestion de l'équité et de la justice sociale.

Grandir ensemble

Le 13 octobre 2017 se déroulait le cinquième colloque de la commission scolaire de la Capitale à l'intention de ses 116 techniciens en éducation spécialisée qui travaillent dans les écoles primaires et secondaires.

Sur le thème « Grandissons ensemble », les conférences d'ouverture de même que les nombreux ateliers proposés ont fait ressortir les pratiques exemplaires et prometteuses de la bienveillance et de la collaboration entre les enseignants et les professionnels pour favoriser la réussite éducative des élèves.

Des conseillères pédagogiques en adaptation scolaire, des professionnels de nos écoles ainsi que des organismes partenaires ont offert des ateliers, notamment sur la violence et l'intimidation, l'anxiété chez les jeunes, l'utilisation des outils technologiques, la collaboration avec les parents et les caractéristiques de notre effectif scolaire.

Exploiter les forces vives de notre personnel

Une fois par année, la commission scolaire de la Capitale organise une Journée réseau destinée aux membres du personnel enseignant, professionnel et de soutien. Le 29 janvier 2018, 500 employés ont assisté à cette activité de perfectionnement professionnel. Les thèmes abordés concernaient entre autres les différentes stratégies d'enseignement dans toutes les disciplines, les besoins particuliers des élèves et l'utilisation des technologies en classe.

À cette occasion, 500 jeunes venant de 9 de nos écoles primaires et secondaires ont participé à la première édition du concours de programmation. La mise en valeur du savoir-faire des élèves dans ce domaine a servi de formidable vitrine pour les apprentissages technologiques réalisés dans nos écoles tout en soulignant l'importance des compétences en mathématique dans le développement d'une pensée informatique et d'une culture numérique chez nos élèves.



Soutenir les enseignants

Les enseignants qui travaillent auprès des élèves ayant des besoins particuliers sont soutenus par des professionnels tels que des orthophonistes, des psychologues et des psychoéducateurs. Ces derniers sont au cœur des pratiques qui améliorent les conditions d'apprentissage des élèves en difficulté. Tenant compte de l'évolution des connaissances, les Services éducatifs des jeunes leur ont offert des ateliers pour bonifier leur coffre à outils et faire en sorte que les recommandations qu'ils soumettent aux enseignants répondent aux besoins des élèves et leur permettent d'évoluer sainement.

Thèmes abordés en 2017-2018

- Le système d'émulation : ses avantages et ses limites
- Comment soutenir un enseignant qui intègre un élève ayant un trouble du spectre de l'autisme : les manifestations sensorielles
- Interventions et pièges avec les groupes difficiles



Perfectionnement professionnel du personnel en service de garde

Offre de formation 2017-2018

La communication avec les parents

Favoriser la bonne communication avec les parents dans un contexte où le personnel en service de garde doit composer avec des arrivées et des départs constants en début et en fin de journée.

Les ateliers d'arts « J'image In »

Parfaire les connaissances en arts plastiques pour maximiser le développement global de l'enfant.

Élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme intégrés au service de garde

Augmenter le répertoire de stratégies, de moyens et d'attitudes gagnantes pour favoriser l'intégration au service de garde.

Atelier de loisir scientifique

Concevoir des activités scientifiques variées et amusantes adaptées aux différents groupes d'âge.

Rencontres de codéveloppement

Favoriser la recherche de solutions par l'échange avec les pairs en vue d'actualiser le plein potentiel de chacun et de briser l'isolement. Formation destinée aux techniciens en service de garde.

ORIENTATION

Promouvoir
la culture pour
le développement
global de
la personne

Les réalisations du plan stratégique



Promouvoir la culture pour le développement global de la personne

	OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL	RÉSULTAT VISÉ
AXE D'INTERVENTION 1 Amélioration de l'accessibilité à la culture	1.1 S'assurer que tous les établissements privilégient un accès à la culture au bénéfice de leur clientèle.	Pourcentage d'établissements qui ont un projet éducatif ou des orientations contenant des préoccupations culturelles	47 %	83 %	100 %
	1.2 Organiser 3 activités collectives au cours desquelles le personnel a accès à la culture.	Nombre d'actions collectives	RÉSULTAT ACTUEL 6		3
	1.3 Exploiter les diverses dimensions de la culture.	Dimensions à considérer :	RÉSULTAT ACTUEL : correspond à la proportion d'établissements qui ont exploité cette dimension		
		– Arts et lettres	81 %*		
		– Langues	63 %*		
		– Science et technologie	64 %*		
		– Univers social	36 %*		
		– Entrepreneuriat	46 %*		
		– Santé et mode de vie actif	90 %*		
AXE D'INTERVENTION 2 Ouverture interculturelle	2.1 Organiser 3 actions collectives visant une meilleure ouverture interculturelle pour nos élèves jeunes et adultes, pour le personnel et pour les parents.	Nombre d'actions collectives	RÉSULTAT ACTUEL 4		3

* Données de juin 2017

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE

La culture au cœur de notre quotidien

À la commission scolaire de la Capitale, la dimension culturelle de l'éducation fait partie intégrante de la vie de nos élèves. Chaque année, des centaines d'activités sont organisées pour développer leur plein potentiel.

Campagne d'abonnement à la Bibliothèque de Québec

À la suite de la signature d'un protocole d'entente avec l'Institut Canadien de Québec, tous nos élèves du primaire et du secondaire ont reçu une carte d'abonnement au réseau des bibliothèques de la ville de Québec, une première dans la région.

Une première au Tournoi international de hockey pee-wee

Grâce à une entente avec le Tournoi international de hockey pee-wee de Québec, des joueurs de mini-hockey des écoles de La Chanterelle et des Écrivains ont disputé une joute dans l'enceinte du Centre Vidéotron. Pendant les pauses, des élèves des écoles secondaires de Neufchâtel et La Camaradière ont joué de la musique pour animer la foule.



La culture au cœur de l'enseignement

Trois de nos établissements primaires ont collaboré au projet pilote HÉMISPHERES, qui propose aux écoles d'explorer différentes manières d'intégrer les arts et la culture, au quotidien, au cœur de leur enseignement.

Par leurs projets, les écoles HÉMISPHERES de la Myriade, de l'Escabelle et Marguerite-Bourgeoys ont favorisé la participation des élèves à des projets culturels.

Huit chercheurs, issus de facultés d'enseignement de l'Université de Montréal, de l'Université Laval, de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ont collaboré au développement de ce projet.

Quelques réalisations :

- Confection de cartes de Noël avec une artiste
- Conte de Noël avec l'ensemble Jeunesses musicales Canada
- Création d'une mosaïque
- Écriture d'un livre
- Élaboration d'une pièce de théâtre
- Exploration et écriture de livres
- Participation à un spectacle d'un magicien de la relève
- Participation à une œuvre collective de peinture
- Participation aux Journées de la culture sur le thème des Premières Nations
- Rencontres avec un illustrateur bédéiste et des écrivains
- Spectacle *Les Matinées symphoniques* avec l'Orchestre symphonique de Québec
- Utilisation de la danse pour aborder le problème de l'intimidation



OUVERTURE INTERCULTURELLE

La Semaine multiculturelle est un événement annuel qui met en valeur les différentes cultures à l'école secondaire Vanier, dont le tiers des élèves est issu de l'immigration. L'initiative permet à la fois de sensibiliser les élèves au multiculturalisme et de donner une voix aux nouveaux arrivants. Ce projet s'est démarqué lors du Gala Forces Avenir, qui reconnaît l'engagement étudiant. Les membres du comité organisateur ont remporté une médaille d'argent dans la catégorie Projet engagé ainsi qu'une bourse de 500 \$.

FORUM JEUNESSE

Chaque année, le comité jeunesse de la commission scolaire de la Capitale donne la parole aux élèves sur des sujets qui leur tiennent à cœur. En 2017-2018, le comité a organisé le forum *Et si on voyait l'école autrement ?*, au cours duquel une centaine de jeunes de nos écoles secondaires se sont réunis pour discuter de leurs attentes et de leur vision de l'école de demain. Ce forum s'est déroulé dans la foulée des travaux et des consultations du plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la commission scolaire de la Capitale. Le succès de cette initiative confirme le désir des élèves de s'exprimer pour améliorer l'école de demain.

Au sujet des thèmes abordés en table ronde (pédagogie et facteurs de réussite, motivation scolaire, environnement physique du milieu scolaire, culture numérique, vie étudiante, communication et diversité ethnique), les principaux constats évoqués sont les suivants :

- **les valeurs humaines :** les valeurs telles que le respect, la communication, l'intégration et l'appartenance sont au cœur des préoccupations des élèves. Ces derniers désirent évoluer dans un milieu de vie agréable, bienveillant et sécuritaire;
- **la culture numérique :** les élèves souhaitent ardemment que l'école soit le reflet de leur génération, que les technologies soient mieux et davantage intégrées à la pédagogie et que les approches utilisées par les enseignants soient modernisées. Les jeunes préfèrent, de loin, utiliser les supports numériques dans leur apprentissage et sont convaincus qu'il s'agit là d'une grande source de motivation;
- **la vie étudiante :** les activités parascolaires devraient tenir compte d'un spectre plus large de goûts de manière à offrir des expériences nouvelles, à stimuler le plaisir d'étudier et à rendre l'école encore plus attrayante.

La reconnaissance des acquis et des compétences Une avenue vers l'adéquation formation-emploi

L'équipe du service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) de notre commission scolaire a fait preuve de leadership pour mettre en œuvre un projet pilote ayant comme objectif d'établir de meilleures pratiques en entreprise dans le domaine de la carrosserie.

Souhaitant améliorer la démarche, les acteurs de l'industrie, en partenariat avec Formation Québec en réseau (FQR), ont élaboré et validé un modèle, puis l'ont exporté à l'échelle nationale, dans le réseau des commissions scolaires.

Dans ce dossier, le Centre d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences de la commission scolaire de la Capitale a coordonné avec FQR un groupe de 13 commissions scolaires offrant le service de RAC dans le programme de formation professionnelle en carrosserie. Ce groupe s'est donné pour nom SYNERGIE-CS. C'est la première fois qu'un tel service de qualification uniformisé est offert à des travailleurs en partenariat avec leurs employeurs et les associations sectorielles.

Le comité de coordination SYNERGIE-CS a élaboré un plan d'action pour standardiser le matériel pédagogique, offrir des outils de présentation, organiser des rencontres, soutenir les autres commissions scolaires dans l'application du modèle et former les enseignants spécialistes de contenu.

SYNERGIE-CS travaille aussi avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre des services automobiles, un partenaire clé dans le déploiement de l'approche sectorielle provinciale.

C'est avec fierté que nous affirmons avoir contribué à l'augmentation du taux de diplomation dans le domaine de la carrosserie en reconnaissant l'expérience des travailleurs et en favorisant la poursuite du rehaussement de leurs compétences par la formation continue.

L'expertise de la commission scolaire de la Capitale en matière de reconnaissance des acquis et des compétences au service de l'industrie est sans contredit reconnue. Nous travaillons avec l'industrie pour une meilleure adéquation formation-emploi, nous formons des spécialistes et nous créons une forte synergie en nous associant à tous les acteurs concernés du milieu.



La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État a été adoptée le 5 décembre 2014.

Aux fins de l'application des mesures prévues à cette loi, la commission scolaire présente des renseignements relatifs à ses contrats de service ainsi qu'au nombre d'heures rémunérées pour chacune des catégories d'emploi.

Cette loi prévoit que le nombre d'heures rémunérées de la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 ne devrait pas excéder celui de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. La hausse du nombre d'heures rémunérées s'explique par l'augmentation de la clientèle et par les mesures dédiées aux établissements pour l'ajout de ressources.

Renseignements relatifs aux contrats de service

Contrats de service comportant une dépense de 10 000 \$ ou plus (avec une personne physique) et de 25 000 \$ ou plus (avec une entreprise) conclus entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018.

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique ¹	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	107	6 644 888 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICE	107	6 644 888 \$

1. Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.
2. Comprend les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Renseignements relatifs au nombre d'heures rémunérées

DU 1 ^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014				
	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
1. Personnel d'encadrement	268 400,70	0,00	268 400,70	168
2. Personnel professionnel	348 619,27	1 208,10	349 827,37	244
3. Personnel enseignant	2 966 552,01	6 866,54	2 973 418,54	2 860
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 822 106,35	9 082,86	1 831 189,21	2 119
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	99 942,83	4 147,49	104 090,32	62
TOTAL	5 505 621,16	21 304,99	5 526 926,14	5 453
AVRIL 2017 À MARS 2018				
	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS POUR LA PÉRIODE VISÉE
1. Personnel d'encadrement	278 916,52	0,00	278 916,52	173
2. Personnel professionnel	362 770,64	919,73	363 690,36	273
3. Personnel enseignant	3 167 952,39	7 196,45	3 175 148,84	2 962
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	2 004 097,03	8 331,81	2 012 428,84	2 327
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	93 819,24	4 278,04	98 097,28	55
TOTAL	5 907 555,81	20 726,02	5 928 281,83	5 790

Résultats financiers 2017-2018

et situation financière de la commission scolaire de la Capitale

Depuis 2010-2011, la commission scolaire participe activement à l'effort de redressement des dépenses publiques demandé par le gouvernement. Les efforts portent leurs fruits puisque nous sommes en situation de quasi-équilibre. Avec la fin des compressions et le début des réinvestissements en éducation, nous investissons de façon soutenue dans les services à l'élève en vue d'assurer la réussite du plus grand nombre.

Au terme de l'exercice financier 2017-2018, la commission scolaire de la Capitale a enregistré un déficit de 6 003 152 \$ et ses surplus accumulés ont diminué pour s'établir à 24 155 777 \$ au 30 juin 2018.

Cliquez ici pour prendre connaissance des états financiers 2017-2018 et du complément d'information.



REVENUS		
Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	253 733 964 \$	70,75 %
Taxe scolaire	67 563 441 \$	18,84 %
Vente de biens et services*	32 287 701 \$	10,41 %
Droits de scolarité et frais de scolarisation	3 160 814 \$	
Autres revenus	1 898 238 \$	
	358 644 158 \$	100 %
DÉPENSES		
Activités d'enseignement et de formation	172 896 826 \$	47,41 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	84 015 140 \$	23,04 %
Services d'appoint**	36 097 340 \$	9,90 %
Activités administratives	10 605 313 \$	2,91 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	45 082 309 \$	12,36 %
Activités connexes***	15 041 977 \$	4,13 %
Variation de la provision pour avantages sociaux	908 405	0,25 %
	364 647 310	100 %
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(6 003 152)	

* Revenus provenant de particuliers et de divers organismes gouvernementaux autres que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, associés notamment aux cours autofinancés, à la location d'immeubles et aux contributions financières exigées des parents ou des usagers.

** Dépenses de transport et des services de garde.

*** Frais de financement, droits de scolarité, sécurité d'emploi, prêts de service, activités extrascolaires et projets spéciaux.

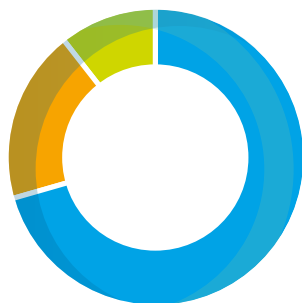
Répartition des revenus et dépenses 2017-2018

de la commission scolaire de la Capitale

La provenance des revenus

358 644 158 \$

- 70,75%**
Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
253 733 964 \$
- 18,84%**
Taxe scolaire
67 563 441 \$
- 10,41%**
Vente de biens et services
Droits de scolarité et frais de scolarisation
Autres revenus
37 346 753 \$



La distribution des dépenses

364 647 310 \$

- 47,41%**
Activités d'enseignement et de formation
172 896 826 \$
- 23,04%**
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation
84 015 140 \$
- 9,90%**
Services d'appoint
36 097 340 \$
- 2,91%**
Activités administratives
10 605 313 \$
- 12,36%**
Activités relatives aux biens meubles et immeubles
45 082 309 \$
- 4,13%**
Activités connexes
15 041 977 \$
- 0,25%**
Variation de la provision pour avantages sociaux
908 405 \$

